FR

Casque de retour HD 515



- Circum-aural, fermé, dynamique
- Câble d'un seul côté
- Câble plat échangeable
- Bandeau rembourré
- Étendue de la livraison : Casque, câble de raccordement (mini-jack sur mini-jack), adaptateur 3,5 mm sur 6,35 mm

Caractéristiques techniques

Plage de fréquences	10 Hz – 26 kHz	
Impédance	32 Ω	
Pression sonore moyenne	97 dB	
Transducteurs	45 mm Ø	
Charge maximale	1 500 mW	
Charge nominale	500 mW	
Couleur	noir	
Poids	290 g (avec câble) 238 g (sans câble)	
Conditions d'environnement	Plage de température	0 °C…40 °C
	Humidité relative	20 %…80 % (sans condensation)

Découvrez toute la gamme t.bone sur notre site Web : **tbone.audio**

Retrouvez-nous sur Instagram et découvrez l'expérience audio complète : **tbone.audio/instagram**

Rendez-vous sur notre chaîne YouTube pour des vidéos sur les produits et d'incroyables stories : **tbone.audio/youtube**

Remarques générales
Le présent document contient des informations importantes. Lisez et respectez les remarques suivantes. Conservez ce document en vue d'une consultation ultérieure. En cas de cession du produit, remettez aussi ce document. Toutes les informations sont fournies sous réserve de modifications. Veuillez consulter la dernière version de ce document, disponible sur www.thomann.de.

Utilisation conforme
Ce produit sert à convertir des signaux électriques en signaux acoustiques à proximité immédiate des oreilles. Toute autre utilisation est considérée comme non conforme et peut occasionner des dommages corporels et matériels. Aucune responsabilité ne sera assumée en cas de dommages résultant d'une utilisation non conforme. Le produit doit uniquement être utilisé par des personnes en pleine possession de leurs capacités physiques, sensorielles et mentales et disposant des connaissances et de l'expérience requises. Toutes les autres personnes sont uniquement autorisées à utiliser le produit sous la surveillance ou la direction d'une personne chargée de leur sécurité.

Risque d'étouffement et de blessure pour les enfants !
Les enfants peuvent s'étouffer avec les matériaux d'emballage et les petites pièces. Les enfants peuvent se blesser lors de la manipulation du produit. Ne laissez jamais des enfants jouer avec les matériaux d'emballage et le produit. Ne conservez jamais les matériaux d'emballage à la portée de bébés ou d'enfants en bas âge. Éliminez toujours les matériaux d'emballage correctement lorsqu'ils ne sont plus utilisés. Ne laissez pas les enfants utiliser le produit sans surveillance ! Tenez les petites pièces éloignées des enfants et veillez à ce qu'ils ne puissent pas jouer avec des petites pièces qui se seraient détachées du produit.

Danger de mort dû à un manque d'attention !
L'utilisation d'un casque ou d'oreillettes peut réduire votre attention. Il est possible que vous n'entendiez plus les bruits ambiants. N'utilisez pas l'appareil dans le trafic routier ou en manipulant des machines.

Lésions possibles de l'ouïe lors de l'utilisation de casques audio à un volume sonore élevé !
L'utilisation de casques avec un volume sonore élevé peut causer des troubles de l'ouïe permanents. Il peut également provoquer des troubles de l'audition en cas d'exposition prolongée, même à des niveaux sonores apparemment faibles. Évitez d'utiliser un casque audio à un niveau sonore élevé, surtout pour une durée prolongée.

Les matériaux sélectionnés pour fabriquer les emballages sont écologiques et peuvent être recyclés dans des conditions normales. Assurez-vous que les enveloppes en plastique, les emballages, etc. sont éliminés correctement. Ne vous contentez pas de jeter ces matériaux, faites en sorte qu'ils soient recyclés. Tenez compte des remarques et des symboles sur l'emballage.

Ce produit relève de la directive européenne relative aux déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) dans sa version en vigueur. Votre vieil appareil ne doit pas être jeté avec les déchets domestiques. Recyclez ce produit par l'intermédiaire d'une entreprise de recyclage agréée ou des services de recyclage de votre commune. Respectez la réglementation en vigueur dans votre pays. En cas de doute, contactez le service de recyclage de votre commune.